

## **REGLEMENT JEU CONCOURS « Calendrier de l'Avent R.JUNCA »**

### **Article 1 : Société organisatrice**

La société EXCEL S.A.S. RCS Dax 379 113 178, dont le siège social est situé au 1941 Route de Saint Martin 40380 GIBRET France, organise du 25 Novembre au Dimanche 16 Décembre 2018, SUR INTERNET UNIQUEMENT un jeu gratuit et sans obligation d'achat dénommé : « Calendrier de l'Avent R.JUNCA ». Cette opération est accessible via la page : <http://www.roger-junca.com/jeu>

### **Article 2 : Conditions de participation**

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse), cliente ou non auprès de la Société Organisatrice, qui désire s'inscrire gratuitement depuis la page web <https://www.roger-junca.com/jeu>

La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et/ou électronique des participants.

Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Société Organisatrice et des partenaires, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non), ainsi que les personnes mineures.

Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

La participation au jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications au participant.

### **Article 3 : Modalités de participation**

Le jeu se déroule comme suit :

Le participant se connecte sur l'adresse : <https://www.roger-junca.com/jeu>

et clique sur l'onglet « Calendrier de l'Avent R.JUNCA ».

Après avoir pris connaissance des modalités de participation suivantes :

- A. Le joueur peut jouer plusieurs fois ;
- B. Le joueur peut parrainer ses amis ;
- C. Le jeu sera organisé du 25 Novembre au Dimanche 16 Décembre 2018 ;
- D. 22 lots pourront être gagnés par les participants éligibles.

Le jeu est accessible pendant toute la période du 25 Novembre au Dimanche 16 Décembre 2018, 24h sur 24, via la page : <https://www.roger-junca.com/jeu>

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de jeu proposés, notamment afin d'en modifier les résultats ou d'influencer par un moyen automatisé ou déloyal la validité de la désignation des gagnants. S'il s'avère que le participant

a été tiré au sort ou apparemment gagné une dotation en contravention avec le présent règlement, par des moyens frauduleux, tels qu'une recherche automatisée ou l'emploi d'un algorithme, ou par des moyens autres que ceux résultant du processus décrit par la Société Organisatrice sur le site ou par le présent règlement, son lot ne lui sera pas attribué et restera propriété de la Société Organisatrice, sans préjudice des éventuelles poursuites susceptibles d'être intentées à l'encontre du participant par la Société Organisatrice ou par des tiers.

A tout moment, les organisateurs se réservent le droit de disqualifier sans préavis les participants convaincus de participations multiples ou de toute autre manœuvre frauduleuse.

#### **Article 4 : Sélection des gagnants**

L'attribution de chaque dotation est faite selon le système dit « instant gagnant ouvert », c'est-à-dire à une date et à une heure précise durant la période du jeu. Sera déclaré gagnant le premier joueur qui participe au jeu au moment de l'instant gagnant prédéfini par la Société Organisatrice. Si plusieurs participations interviennent au moment de l'instant gagnant, seule la première participation enregistrée par l'ordinateur du centre de gestion sera gagnante (sous réserve de vérification de la validité de la participation).

Un seul lot sera attribué par gagnant (même nom, même adresse postale, même adresse mail).

Les participants désignés comme gagnants seront informés instantanément sur la page de jeu puis par courrier électronique par la Société Organisatrice. Si un gagnant ne se manifeste pas dans les trente (30) jours suivant l'envoi de ce courrier électronique, il sera considéré comme ayant renoncé à sa dotation et la dotation restera la propriété de la Société Organisatrice.

Les participants désignés comme perdant seront informés instantanément sur la page de jeu et seront invités à rejouer.

La société EXCEL S.A.S., en tant que Responsable de traitement, s'engage à respecter les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'agissant du traitement automatisé de données à caractère personnel réalisé ainsi que le règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 à partir de son application le 25 mai 2018.

Ces données personnelles ne pourront être conservées pendant plus de 3 ans. EXCEL S.A.S. utilise vos coordonnées pour vous adresser des publicités ciblées notamment par email, courrier postal, sms. Dans ce cadre, la société EXCEL S.A.S. s'engage à respecter les règles applicables à chaque canal de prospection.

#### **Prospection par email et sms**

EXCEL S.A.S. respecte les règles édictées par l'article L34-5 du code des postes et des communications électroniques qui prévoit le recueil préalable express du consentement de l'Utilisateur pour l'envoi de prospection commerciale par voie électronique (e-mail ou SMS).

Ainsi, lors de la création de votre compte sur le site ou en magasin, il vous est expressément demandé votre consentement pour recevoir des offres de EXCEL S.A.S. Il existe une exception dans l'hypothèse où l'Utilisateur, sans avoir donné son consentement préalable, peut cependant être démarché dès lors qu'il est déjà client de la société EXCEL S.A.S. et que l'objet de la prospection est de proposer des produits ou services analogues.

Dans tous les cas, l'Utilisateur a la possibilité de s'opposer à la réception de ces sollicitations en effectuant les actions suivantes :

Pour l'email, en cliquant sur le lien de désabonnement prévu dans chaque email ou en se rendant sur son compte EXCEL S.A.S. dans la rubrique newsletter ou par voie postale, en nous écrivant à l'adresse

suivante : EXCEL S.A.S. ZI la Téoulère CS 60108 40281 ST PIERRE DU MONT, en indiquant vos nom, prénom, adresse, email et si possible référence client afin d'accélérer la prise en compte de votre demande.

Les gagnants devront se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'ils ne répondent pas aux critères du présent règlement, leurs dotations ne leur seraient pas attribuées.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation.

A ce titre, la Société Organisatrice se réserve le droit de demander une copie d'un justificatif d'identité du gagnant avant l'envoi de la dotation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant et, le cas échéant, le remboursement des dotations déjà envoyées.

## Article 5 : Dotations

Jour 1	1 Terrine pur canard fleur de sel et piment d'Espelette Médaillé d'Or Verrine 180g (conservation 1 an)	5,60 € TTC	25-nov
Jour 2	1 BON D'ACHAT	14,00 € TTC	26-nov
Jour 3	1 Foie Gras de Canard entier du Sud-ouest en conserve Recette à l'ancienne bocal 180g (conservation 1 an)	34,80 € TTC	27-nov
Jour 4	1 BON D'ACHAT	13,00 € TTC	28-nov
Jour 5	1 Foie gras mi-cuit du Sud-Ouest sous vide 200g (conservation 1mois au réfrigérateur)	38,00 € TTC	29-nov
Jour 6	1 BON D'ACHAT	13,00 € TTC	30-nov
Jour 7	1 Rôti de magret de canard du Sud-Ouest au piment d'Espelette sous-vide 750g (conservation 8 jours au réfrigérateur)	24,80 € TTC	01-déc
Jour 8	1 BON D'ACHAT	10,00 € TTC	02-déc
Jour 9	1 Rillettes de canard 20% de foie gras verrine 180g (conservation 1 an)	8,20 € TTC	03-déc
Jour 10	1 Menu de Noel : 1 confit de canard en boîte 4 cuisses 1350g + 1 foie gras de canard entier du Sud-Ouest en conserve 180g (conservation 1 an)	58,80 € TTC	04-déc
Jour 11	1 BON D'ACHAT	12,00 € TTC	05-déc
Jour 12	1 Foie Gras de Canard entier du Sud-ouest Mi Cuit Recette à la fleur de sel Coque 250g (conservation 2 mois au réfrigérateur)	49,80 € TTC	06-déc
Jour 13	1 BON D'ACHAT	5,00 € TTC	07-déc
Jour 14	Le Traditionnel de l'Albret : 1 foie gras de canard entier du Sud-ouest 125g + terrine gourmande 180g + pâté de campagne recette Landaise 180g + Terrine au magret fumé 180g + Pellehaut rouge 75cl + Valisette carton R.JUNCA (conservation 1 an)	50,40 € TTC	08-déc
Jour 15	1 BON D'ACHAT	9,00 € TTC	09-déc
Jour 16	Un coffret Gourmandise contenant une terrine gourmande au vin doux de Gascogne 180g + une terrine landaise à l'ancienne 180g + un grillons de canard au piment d'Espelette 180g (conservation 1 an)	18,70 € TTC	10-déc
Jour 17	1 BON D'ACHAT	9,00 € TTC	11-déc
Jour 18	Un coffret balade gourmande comprenant un foie gras de canard entier 90g + une crème de canard au Jurançon 90g + une terrine de campagne au jambon de Bayonne 90g + une terrine pur canard à la fleur de sel et piment d'Espelette 90g + un confit d'oignons 50g + un chutney de figues 50g (conservation 1 an)	37,80 € TTC	12-déc
Jour 19	1 BON D'ACHAT	17,00 € TTC	13-déc
Jour 20	Un panier Gourmandise comprenant une spécialité tartinable au poivre de Sichuan 80g + une crème de canard au Jurançon 90g + une terrine pur canard à la fleur de sel et au piment d'espelette 90g + une tartinable Mais et poivrons 90g + un confit d'oignons 50g (conservation 1 an)	23,20 € TTC	14-déc
Jour 21	1 BON D'ACHAT	8,00 € TTC	15-déc
Jour 22	1 Coffret Savoureux de Haute Landes avec 1 Foie Gras de Canard entier du Sud-ouest Bocal 180g + 1 Terrine au Foie Boîte 65g + 1 Terrine Gasconne au Jambon de Bayonne Verrine 90g + 1 Grillons de Canard au Piment d'Espelette Verrine 180g + 1 Pâté Recette Landaise Verrine 180g + 1 Chutney de Figues Bocal 50g (conservation 1 an)	56,20 € TTC	16-déc